

Synthèse du rapport sur la compensation au titre de l'année 2026

INTRODUCTION

Dans un contexte international marqué par l'accentuation des incertitudes géopolitiques et par une éventuelle reconfiguration du commerce extérieur en réponse aux changements potentiels des tarifs douaniers internationaux, l'évolution des cours mondiaux des produits énergétiques et alimentaires a été marquée par une forte instabilité au titre des huit premiers mois de l'année 2025.

De ce fait, le cours du pétrole brut Brent a oscillé, au titre de la période janvier-août 2025, dans une large fourchette comprise entre 60,2 \$/bbl et 82,03 \$/bbl, avec une moyenne de 71 \$/bbl, soit un repli de 15 % en glissement annuel. En ce qui concerne le gaz butane, son cours suivant la formule marocaine a fluctué, au titre de la même période, entre un minimum de 455 \$/T et un maximum de 675 \$/T, soit une moyenne de 536 \$/T, soit presque le même niveau de la même période de l'année précédente.

Cette forte volatilité s'explique par un marché des produits pétroliers caractérisé, au titre de l'année 2025, par des fondamentaux contradictoires. Les inquiétudes, alimentant la hausse des cours, relatives aux impacts des tensions géopolitiques et du changement des tarifs douaniers sur les volets logistique et approvisionnement sont contrebalancés par des signaux baissiers à savoir l'augmentation des volumes produits par l'OPEP+ et la perspective d'un possible ralentissement de la demande mondiale.

Par rapport aux produits pétroliers liquides, leurs cours ont affiché au titre de la période janvier-août 2025, des baisses en glissement

annuel de 13 % pour le gasoil et 16 % pour le super, portant leurs moyennes pour ladite période à 691 \$/T et 735 \$/T respectivement.

Concernant les cours mondiaux des produits alimentaires subventionnés, ils ont affiché des comportements différents au titre de la période janvier-août 2025. Le cours moyen du blé tendre d'origine française est resté presque stable par rapport à la même période de l'année précédente en s'élevant à 238 \$/T sous l'effet d'une perspective d'une bonne production mondiale du blé tendre au titre de l'année 2025. S'agissant du cours moyen du sucre brut, il a accusé une baisse de 13 % par rapport à la même période de l'année précédente en affichant une moyenne de 421 \$/T. Ladite baisse revient majoritairement à l'amélioration de la production de sucre au Brésil et en Thaïlande en 2025.

Ainsi, face à un marché international des produits subventionnés instable et volatile d'une part et les conditions de sécheresse de la campagne agricole 2024/2025 au niveau national, qui ont impacté considérablement le niveau de la production locale en sucre et en blé tendre d'autre part, et afin d'assurer un approvisionnement régulier du pays en produits de base et permettre la stabilisation de leurs prix intérieurs, le Gouvernement a poursuivi, en 2025, la prise de plusieurs mesures de soutien du pouvoir d'achat des citoyens.

Pour la bonbonne du gaz butane de 12 kg, la subvention octroyée par l'Etat s'est élevée à une moyenne de 53,47 DH au titre de la période janvier-août 2025, en baisse de 14% par rapport à la même période de l'année précédente. De

ce fait, la charge de compensation du gaz butane, s'élève, au titre de ladite période, à près de 8,5 milliards de dirhams, en baisse de près de 17% en glissement annuel.

S'agissant du sucre, sur la base d'une subvention forfaitaire accordée par l'Etat à la consommation du sucre de 3,64 DH/Kg, la charge de subvention à la consommation du sucre raffiné s'élève, au titre de la période janvier-août 2025, à 3,05 milliards de dirhams, en hausse de près de 0,8% en glissement annuel.

Quant au sucre brut, afin de combler le déficit accru de la production nationale en sucre blanc, suite aux conditions de sécheresse et stabiliser le prix du sucre sur le marché local, l'Etat a accordé une subvention additionnelle moyenne pondérée à l'importation du sucre brut qui s'est limitée à 0,58 DH/Kg au titre de la période janvier-août 2025, en baisse de 73% par rapport à la même période de l'année dernière. De ce fait, la charge à l'importation du sucre brut, au titre de ladite période, a atteint 356 millions de DH, en baisse de 74% par rapport à la même période de l'année précédente.

En conséquence, la charge globale relative au soutien du sucre (sucres raffiné et brut) a atteint un montant de 3,413 milliards de dirhams au titre de ladite période, en repli de 23% par rapport à la même période de l'année précédente.

Concernant la farine nationale du blé tendre, son soutien s'est élevé à près de 880 millions de dirhams au titre de la période janvier-août 2025, incluant les actions menées pour la valorisation de la production locale de blé tendre, notamment la prise en charge des frais de stockage et de magasinage.

Pour le blé tendre, au vu du déficit de la production nationale de ce produit au titre de la campagne agricole 2024/2025 suite aux effets de la sécheresse et à la poursuite du dépassement du prix de revient à l'importation du blé tendre au prix cible, l'Etat a maintenu, en sus de la suspension des droits de douane à l'importation durant l'année 2025, l'octroi d'une subvention à l'importation du blé tendre. La finalité étant de sécuriser l'approvisionnement

du marché national en cette denrée et stabiliser le prix du pain à 1,20 DH et les prix des farines.

De ce fait, la prime forfaitaire octroyée par l'Etat à l'importation du blé tendre a enregistré, au titre de la période janvier-août 2025, une moyenne de 6,33 DH/quintal contre 13,17 DH/quintal au titre de la même période en 2024, en déclin de 51%. Ainsi, le soutien à l'importation du blé tendre, s'est élevé à 257 MDH à fin août 2025, en recul de 65% par rapport à la même période de l'année 2024.

Par conséquent, la charge globale relative au soutien du blé importé et de la farine nationale du blé tendre a atteint un montant de 1.137 millions de dirhams au titre de ladite période, en recul de 29 % en glissement annuel.

Aussi, l'Etat poursuit le soutien de prix à la consommation de certains produits alimentaires en faveur des populations des provinces du sud pour un montant de 88 MDH au titre de la période janvier-août 2025.

Par ailleurs, l'Etat continuerait de soutenir les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale du blé tendre, à travers la programmation d'une enveloppe de 13,770 milliards de dirhams au titre du projet de la loi de finances 2026.

EVOLUTION DU MARCHÉ INTERNATIONAL DES PRODUITS SUBVENTIONNES

En ce qui concerne le marché pétrolier, la demande mondiale de pétrole avoisine 103 mb/j en 2024, en hausse modérée, portée par les économies non membres de l'OCDE. L'offre atteint 78,34 mb/j pour le brut et 105,36 mb/j pour l'ensemble des liquides, contre respectivement 76,59 et 103,08 mb/j en 2024, sous l'effet de la levée partielle des coupes OPEP+ et de la hausse des productions américaines et sud-américaines. Les stocks mondiaux se reconstituent, gagnant 6,5 Mb au T1 puis 1,5 mb/j au T2 2025, traduisant un excédent d'offre.

Sur le plan des prix, le Brent recule de 79 \$/bbl en janvier à 64 \$/bbl en mai, avant de se redresser autour de 71 \$/bbl en été. Le gasoil européen s'établit à 692 \$/T et l'essence à 734 \$/T fin juillet, dans un contexte de faible

demande OCDE et de recomposition des flux commerciaux, marquée par la montée des exportations américaines et le redéploiement du brut russe vers l'Asie.

Le marché mondial du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) reste dominé par l'offre américaine et la demande asiatique, avec des tensions sino-américaines qui redirigent les flux vers l'Inde et l'Asie du Sud-Est, tout en renforçant la compétitivité européenne.

La demande mondiale a atteint 364 MT en 2024 (+1,96 % par rapport à 2023), portée principalement par l'Asie-Pacifique (48 % de la demande mondiale), tandis que l'Amérique du Nord et la Méditerranée ont reculé respectivement de -28,8 % et -6,2 %, alors que le Moyen-Orient (+16,2 %) et le Nord-Ouest de l'Europe (+14,7 %) soutiennent la croissance.

L'offre mondiale a atteint 368 MT en 2024, en hausse de 3,08 % par rapport à l'année précédente, avec les États-Unis représentant près de 111 MT (57 % de la croissance mondiale), l'Asie +2,9 MT et le Golfe +1,6 MT. Les ajustements liés aux quotas OPEP+ et aux maintenances ont limité certains flux, tandis que la redistribution des exportations américaines a entraîné une hausse de 7,9 % des cargaisons à partir d'avril 2025.

Les prix du gaz butane ont évolué entre 455 \$/T et 675 \$/T selon la formule marocaine, avec un prix moyen de 536 \$/T sur janvier-août 2025.

Le marché mondial du sucre repose sur la canne à sucre (80 % de la production) et la betterave, utilisé à la fois pour l'alimentation et l'éthanol. Pour la campagne 2024/2025, la production mondiale est estimée à 175,2 millions de tonnes, en recul de 3 % par rapport à 2023/2024. La consommation mondiale atteint 180,1 MT, créant un déficit de 4,9 MT, le plus important depuis 9 ans. Les échanges mondiaux concernent 63,3 MT d'exportations et 63,1 MT d'importations, soit environ 36 % de la production mondiale. Pour la période de janvier à août 2025, le prix du sucre brut a varié entre 367 et 505 dollars par tonne, avec une moyenne de 421 dollars, enregistrant une baisse de 13 % par rapport à la même période en 2024.

Le marché mondial des céréales devrait atteindre une production estimée à 2.860,1 millions de tonnes pour la campagne 2024/2025. La production de blé atteint 796 millions de tonnes, celle des céréales secondaires 1.558,8

millions de tonnes, et le riz 551,5 millions de tonnes.

Parallèlement, la consommation mondiale s'élève à 2.878 millions de tonnes, enregistrant ainsi une hausse de 1 % par rapport à la campagne précédente.

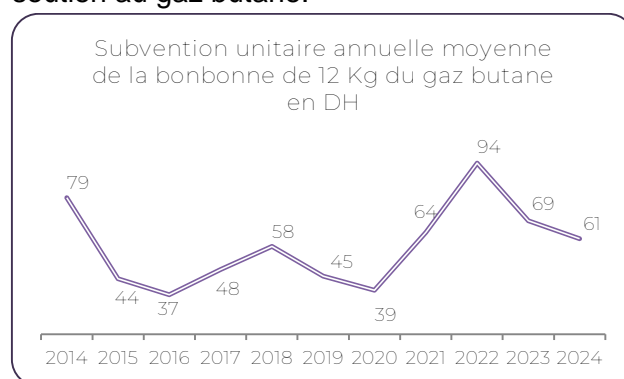
Quant aux stocks mondiaux, ils se situent à 869,5 millions de tonnes, ce qui correspond à un ratio stocks sur utilisation de 30,2 %.

En matière d'échanges, les volumes mondiaux de céréales s'établissent à 481,2 millions de tonnes, dont 192,4 millions de tonnes de blé, soulignant une légère contraction par rapport à la période précédente.

S'agissant des prix, le cours moyen du blé tendre d'origine française s'établissait à 235 dollars par tonne en 2024 et a légèrement progressé à 238 dollars par tonne entre janvier et août 2025, après avoir évolué entre 291 et 367 dollars entre 2021 et 2022, illustrant la volatilité des marchés sur les dernières années.

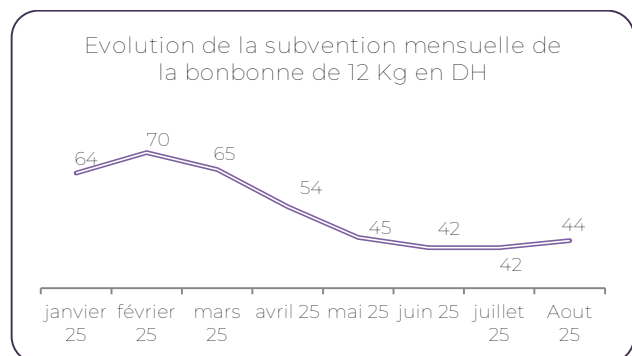
COMPENSATION DU GAZ BUTANE

La subvention annuelle moyenne octroyée pour une bonbonne de gaz butane de 12 kg s'est établie à 61 DH en 2024, marquant une baisse de 8 DH par rapport à l'année 2023. Le niveau de ladite subvention, demeure élevé, représentant plus de 55% du prix de vente aux consommateurs et témoignant du maintien d'un effort budgétaire important de l'État en faveur du soutien au gaz butane.



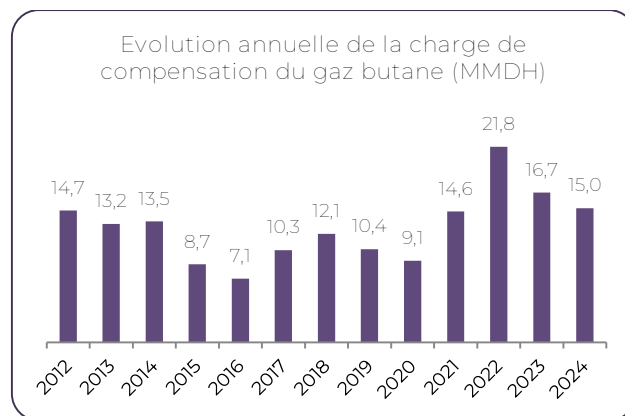
Sur la période allant de janvier à août 2025, la subvention mensuelle accordée pour une bonbonne de gaz butane de 12 kg a connu une trajectoire globalement baissière, passant de 64 DH en janvier à 42 DH en juillet, avec un pic à 70 DH en février. La moyenne sur les huit premiers mois s'établit à environ 53,47 DH, soit une baisse notable de près de 14 % par rapport à la moyenne de la même période en 2024 (62,2 DH).

Ce repli s'inscrit dans un contexte d'une baisse relative des cours internationaux du gaz butane, accentué par le recul du taux de change et le début de la réforme du gaz butane par la réduction du soutien à la bonbonne de 12 kg de 10 DH à partir du 20 mai 2024. Le niveau le plus bas a été atteint à partir de juin, où la subvention s'est stabilisée à 42 DH.



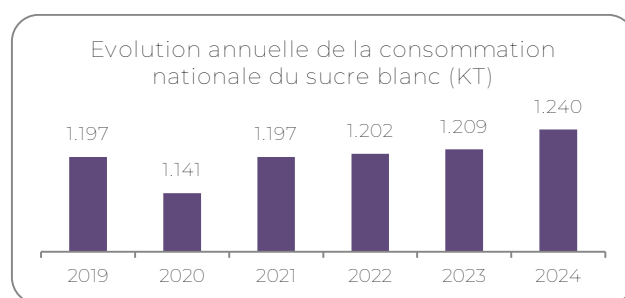
La baisse de 10 % de la charge de compensation du gaz butane en 2024, passant de 16,7 milliards de dirhams en 2023 à 15 milliards de dirhams en 2024, s'explique principalement par la réduction du soutien public consécutive à l'augmentation du prix de vente au consommateur de la bonbonne de 12 kg à partir du 20 mai 2024, la croissance modérée de la consommation, le réajustement partiel des prix à la consommation et la dépréciation du dirham de 1,87 % par rapport au dollar, malgré une légère hausse du cours CIF du gaz butane (+2,5 %, soit +13 \$/T).

Depuis 2012, l'État marocain a consacré 167,2 milliards de dirhams à la compensation du gaz butane, une politique qui pèse lourdement sur les finances publiques. La part de cette subvention dans le PIB dépasse 4 % des dépenses publiques, un niveau parmi les plus élevés au monde, nettement supérieur à celui observé dans d'autres pays subventionnant le gaz butane, tels que l'Inde, l'Égypte, l'Indonésie et la Tunisie (0,20 % à 3 %).



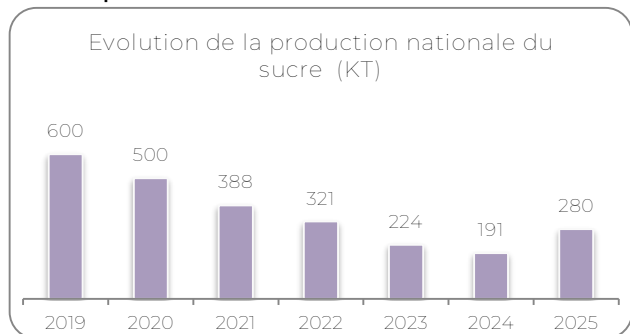
COMPENSATION DU SUCRE

La consommation nationale de sucre blanc au Maroc est restée globalement stable entre 2019 et 2024, oscillant autour de 1,2 million de tonnes, avec une légère tendance à la hausse sur la période. Une baisse notable a toutefois été enregistrée en 2020, où la consommation a chuté à 1.141 KT, en lien avec la pandémie de Covid-19, qui a entraîné des restrictions de mobilité, la fermeture temporaire des cafés, restaurants et hôtels, ainsi qu'un ralentissement global de l'activité économique. Dès 2021, la consommation est revenue à son niveau d'avant-crise, atteignant 1.197 KT, puis a continué à croître progressivement pour s'établir à 1.202 KT en 2022, 1.209 KT en 2023, et culminer à 1.240 KT en 2024.

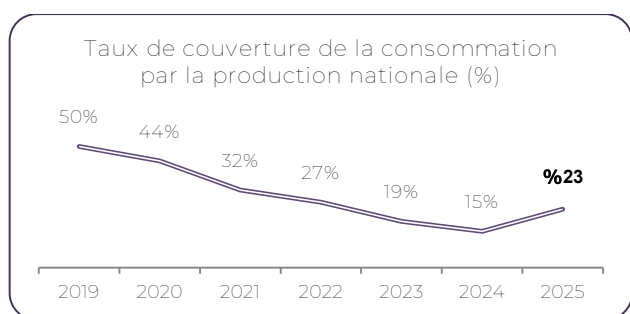


Entre 2019 et 2024, la production nationale de sucre au Maroc a fortement chuté, passant de 600 KT à 191 KT, soit une baisse de près de 68 %, principalement en raison des sécheresses successives et de la raréfaction des ressources en eau. La production annuelle a évolué de 600 KT en 2019 à 500 KT en 2020, 388 KT en 2021, 321 KT en 2022, 224 KT en 2023, pour atteindre 191 KT en 2024. La moyenne sur cette période s'élève à environ 371 KT, soulignant une dépendance accrue aux importations. Une reprise relative est observée en 2025, avec une production de 280 KT, grâce à l'extension des

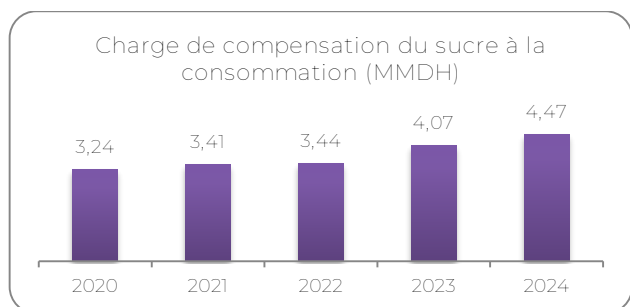
superficies cultivées malgré des conditions climatiques encore défavorables.



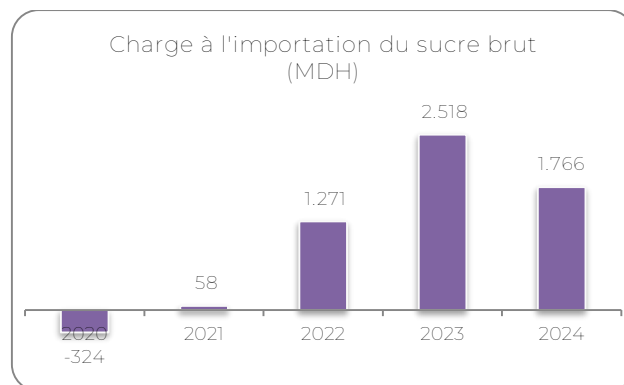
En conséquence, le taux de couverture de la consommation par la production nationale est passé de 50 % en 2019 à 23% en 2025.



La charge de compensation du sucre à la consommation est passée d'une moyenne de 3,4 milliards de DH avant 2023 à près de 4,4 milliards de DH en 2024 suite à la révision à la hausse de la subvention forfaitaire à la consommation de 27% depuis le 14 avril 2023. Ladite révision fait suite à la revalorisation des prix des cultures sucrières pour la promotion de la production nationale en sucre blanc.

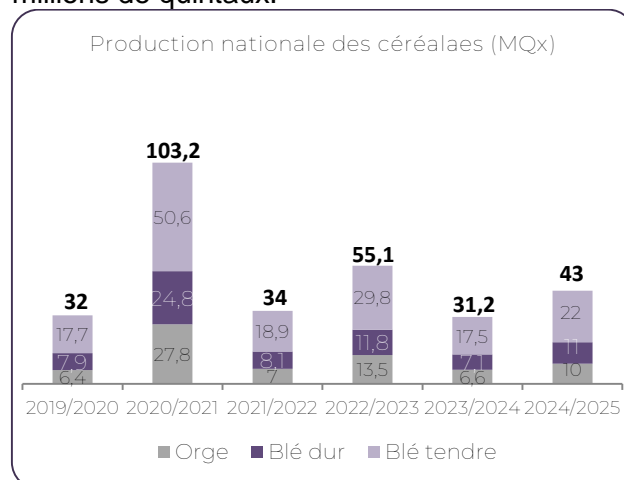


Le budget alloué à la régularisation des dossiers d'importation a connu une progression notable, passant de 1,27 milliard de dirhams en 2022 à 2,52 milliards en 2023, avant de s'établir à 1,77 milliard de dirhams en 2024.

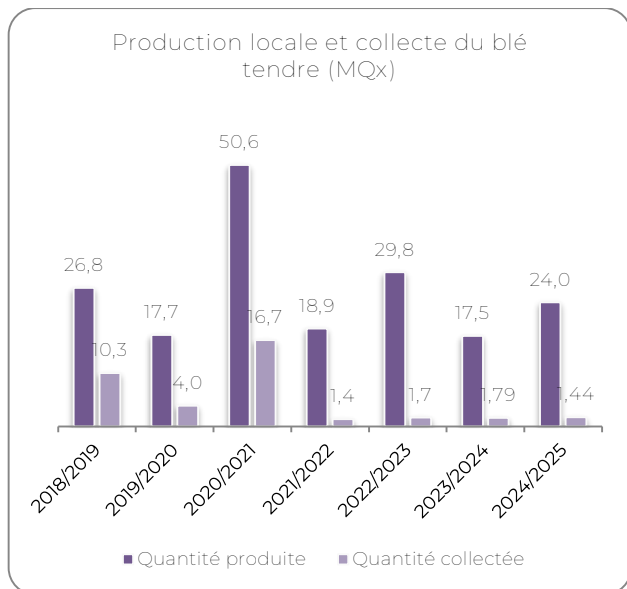


COMPENSATION DU BLE TENDRE ET DE LA FARINE DE BLE TENDRE

La production céréalière nationale au titre de la campagne 2024/2025 est estimée à 43 MQx, répartis entre 22 MQx de blé tendre, 11 MQx de blé dur et 10 MQx d'orge, d'après les données du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Cette performance marque une hausse significative de 38 % par rapport à la campagne 2023/2024, qui a été fortement affectée par une sécheresse prolongée, entraînant une récolte estimée à seulement 31,2 millions de quintaux.



la quantité collectée de blé tendre au titre de la campagne 2024/2025 s'est élevée à 1,44 MQx, contre 1,79 MQx au titre de la campagne précédente et 16,7 MQx au titre de la bonne campagne 2020/2021.



La compensation du blé tendre local et de la farine nationale s'est élevée à environ 1.290 MDH à la fin de l'année 2024, contre 1.344 MDH en 2023, soit une baisse de 4%.

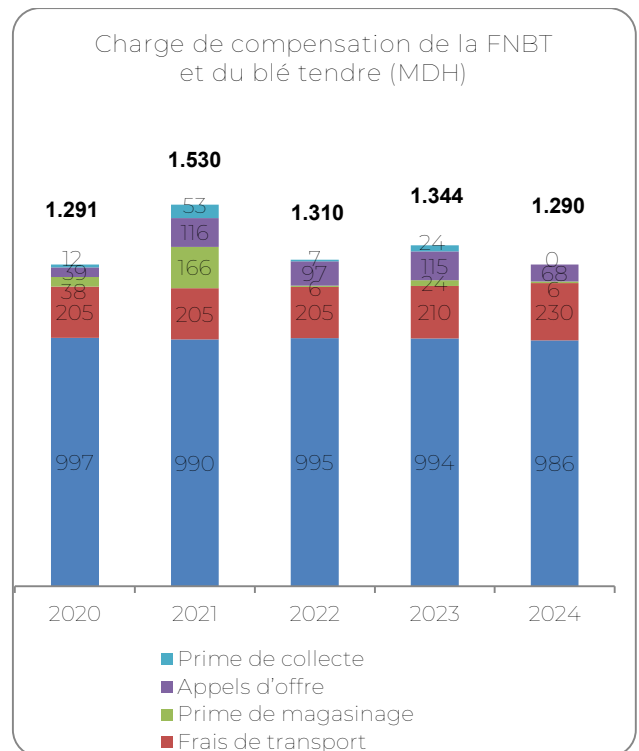
Ces dépenses comprennent principalement des subventions aux minoteries industrielles, le coût de transport de la farine subventionnée ainsi que les primes de stockage et de collecte et les appels d'offres, afin de d'assurer un approvisionnement régulier et la stabilité du marché intérieur. La répartition se présente comme suit :

Compensation du contingent de la FNBT : elle s'est élevée à un montant de 986 MDH au titre de l'exercice budgétaire 2024 ;

Frais de transport : L'État continue d'assurer la prise en charge des frais de transport de la farine subventionnée, depuis les minoteries industrielles jusqu'aux centres bénéficiaires pour un montant de 230 MDH en 2024 ;

Prime de magasinage : Il s'agit de l'application d'une prime de stockage fixée à 2,50 dirhams pour chaque période de 15 jours de stockage du blé tendre issu de la production nationale, au profit des organismes de stockage disposant d'une autorisation sanitaire délivrée par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires. En 2024, elle s'élève à 6 MDH.

Appels d'offres pour l'approvisionnement des minoteries industrielles en blé tendre destiné à la fabrication de la FNBT : La charge s'est élevée à 68 MDH en 2024.



Mesures déployées pour le soutien du pouvoir d'achat des citoyens au titre de l'année 2025

Dans le cadre de l'engagement fort de l'Etat de poursuivre le soutien du pouvoir d'achat des citoyens, plusieurs mesures ont été déployées afin de permettre la stabilisation des prix intérieurs des produits de base à la consommation, en dépit de la volatilité de leurs cours mondiaux, à savoir :

Gaz butane : la subvention octroyée par l'Etat pour le soutien du prix à la consommation de la bonbonne de gaz de 12 Kg s'élève à une moyenne de 53,47 DH au titre de la période janvier-août 2025, en baisse de 14% par rapport à la même période de l'année précédente. De ce fait, la charge de compensation du gaz butane, s'élève, au titre de ladite période, à près de 8,5 milliards de dirhams, en baisse de près de 17% en glissement annuel ;

Sucre raffiné : sur la base d'une subvention forfaitaire accordée par l'Etat à la consommation du sucre de 3,64 DH/Kg, la charge de subvention à la consommation du sucre raffiné s'élève, au titre de la période janvier-août 2025, à 3,05 milliards de dirhams, en hausse de près de 0,8% en glissement annuel.

Sucre brut : afin de combler le déficit accru de la production nationale en sucre blanc, suite aux

conditions de sécheresse, dans un contexte international marqué par la hausse vertigineuse des cours du sucre brut, l'Etat a accordé une subvention additionnelle moyenne pondérée à l'importation du sucre brut de 0,58 DH/Kg au titre de la période janvier-août 2025, en baisse de 73% par rapport à la même période de l'année dernière.

De ce fait, la charge à l'importation du sucre brut, au titre de ladite période, a atteint 356 millions de DH, en baisse de 74% par rapport à la même période de l'année précédente.

Blé tendre importé : au vu du déficit de la production nationale de ce produit au titre de la campagne agricole 2024/2025 suite aux effets de la sécheresse et à la poursuite du dépassement du prix de revient à l'importation du blé tendre au prix cible, l'Etat a maintenu, en sus de la suspension des droits de douane à l'importation durant l'année 2025, l'octroi d'une subvention à l'importation du blé tendre.

La finalité étant de sécuriser l'approvisionnement du marché national en cette denrée et stabiliser le prix du pain à 1,20 DH et les prix des farines.

De ce fait, la prime forfaitaire octroyée par l'Etat à l'importation du blé tendre a enregistré, au titre de la période janvier-août 2025, une moyenne de 6,33 DH/quintal contre 13,17 DH/quintal au titre de la même période en 2024, en déclin de 51%. Ainsi, le soutien à l'importation du blé tendre, s'est élevé à 257 MDH à fin août 2025, en recul de 65% par rapport à la même période de l'année 2024.

Farine nationale du blé tendre : la charge budgétaire du soutien du contingent de la farine nationale du blé tendre de 6,26 millions de quintaux est de près de 880 millions de dirhams au titre de la période janvier-août 2025 (y compris les actions déployées pour la valorisation de la production locale de blé tendre notamment la prise en charge des frais de stockage et magasinage).

Approvisionnement des Provinces du Sud (APS) : la poursuite du soutien de certains produits alimentaires en faveur des populations des provinces du sud pour un montant de 88 MDH au titre de la période janvier-août 2025.

L'Etat continuerait de soutenir les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale du blé tendre, à travers la programmation d'une enveloppe de 13,770 milliards de dirhams au titre du projet de la loi de finances 2026.